Neuchâtel - Fondée en 1738 - 205me année | Un numéro 10 centimes | N° 3 (4 pages) — Mardi 5 janvier 1943

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL

ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE, franco domicile. .	22.—	11.—	5.50	1.90

ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

TÉLÉPHONE 5 12 26 · CHÈQUES POST. IV. 178

ANNONCES - Bureau : 1, rue du Temple-Neuf

15 ½ c. *le millimètre,* min. 4 fr. Petites annonces locales 11 c. le mm., min. 1 fr. 20. Avis tardifs et urgents 33, 44 et 55 c. — Réclames 55 c., locales 33 c. — Mortuaires 20 c., locaux 16 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale, s'adresser aux *Annonces Suisses S. A.,* agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

Confusion en Afrique du nord

Un des bons esprits de ce temps, M. Thierry Maulnier, soulignait plaisamment, l'autre jour, le cas du maniaque de la radio qui passe deux ou trois heures chaque jour, autour du bouton de son appareil, à chercher des nouvelles qui, quelles qu'elles soient, ne pourront que le tromper. Car, presque partout dans le monde, les postes émetteurs comme les autres moyens d'information, sont au service de la propagande ; et jamais autant qu'à l'époque où la radiodiffusion est reine, nous n'avons moins été à même de connaître le dessous des choses. La rapidité ne veut pas dire l'exactitude.

Ce qui se passe en Afrique du nord est une illustration frappante de ces quelques remarques. Non seulement le mystère de l'assassinat Darlan n'est pas éclairci, mais encore l'obscurité entoure toute la situation politique qui a trait à la succession de l'amiral. Qu'en est-il notamment du fameux complot d'Alger qui a abouti à l'arrestation d'une douzaine de conjurés et qui, d'après les premières nouvelles, devait tendre à supprimer le général Giraud lui-même ? Des déclarations de celui-ci, il est impossible de dégager rien de précis. Le nouveau commissaire d'Afrique du nord aurait souligné que le complot avait été fomenté par des Français seulement et que, parmi ceux-ci, se trouvaient de ses bons amis. Quels sont ces étranges Français ? Sont-ils de ceux qui ont regretté que l'Afrique française passe du côté des Alliés ? Mais alors le général Giraud ne pouvait pas parler d'« amis » ; l'on est tenté de conclure que ces derniers, s'il s'agit bien de Français, appartiennent plutôt à l'un des clans dont se compose l'émigration française.

* * *

Ce qui apparaît plus clairement, c'est que l'assassinat de l'amiral Darlan, quoi qu'on en ait pensé d'abord, n'a pas résolu jusqu'ici le différend qui opposait les gaullistes et les éléments groupés autour du conseil impérial africain. Le général de Gaulle a fait savoir qu'il était prêt à rencontrer le général Giraud. Mais en même temps, il a émis à une entente des conditions telles que, même à Londres, l'on reste sceptique sur les possibilités d'un prompt accord.

Ce qui frappe le plus, c'est que le chef du mouvement qui se dit « France combattante » fait porter tout l'accent de ses revendications sur le terrain politique. Il demande l'établissement en Afrique d'un gouvernement provisoire, dans le style de celui que Gambetta institua en 1870, « ayant pour lois les lois de la république jusqu'à ce que la nation fasse connaître sa volonté ». Et un lieutenant de de Gaulle, l'ex-député socialiste André Philip, l'un de ceux qui, derrière Blum, votait contre les crédits de réarmement, renchérit encore sur cette thèse, en déclarant qu'il n'y a qu'une seule légitimité, la légitimité républicaine.

En vérité, l'on ne saurait davantage poser le problème sur le terrain idéologique et travailler à faire revivre les vieilles querelles politiques qui ont causé tant de mal à la France. A un moment où la partie militaire est loin d'être gagnée en Afrique, un tel débat ne peut être qu'inopportun. De plus, c'est méconnaître tout un aspect, combien important, du problème qui se posait à un pays comme la France, dès avant la guerre : celui de la réforme des institutions devenue nécessaire et que le gouvernement du maréchal Pétain, en tout état de cause, a eu le mérite d'envisager. Mais il est évident que, dans les milieux français de Londres, l'on n'a cure de ce souci.

* * *

Parallèlement, l'on apprend aussi que la « France combattante » demande que soit dissous le conseil impérial créé par l'amiral Darlan et qu'en tout cas soient exclus de son sein tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont reconnu le gouvernement de Vichy. Cette mesure viserait sans équivoque le général Noguès et le gouverneur Boisson, ainsi sans doute que MM. Flandin et Pucheu, arrivés en Afrique au lendemain des événements du 9 novembre.

Mais ici encore il est peu probable qu'on puisse donner satisfaction aux exigences gaullistes. Les Alliés ne sauraient oublier que leur installation militaire sur le continent noir est due en même temps qu'à l'amiral Darlan aux personnalités militaires désignées plus haut. Pour ce qui a trait aux personnalités politiques également mentionnées, on assure que l'une d'elles, M. Pucheu, a la charge délicate de surmonter actuellement les difficultés internes qu'ont suscitées, en Algérie, le retour à l'ancien état de choses entre Arabes et israélites et la libération de certains prisonniers politiques. C'est là, en effet, un problème d'ordre civil qui a sa grande importance en Afrique du nord.

* * *

Quoi qu'il en soit, la prolongation des divergences entre Français émigrés paraît dès maintenant indisposer les Américains qui ont, certes, d'autres chats à fouetter. Le correspondant londonien d'un de nos confrères signalait que l'on regrettait plus que jamais aux Etats-Unis la brusque disparition de l'amiral Darlan. Nous voulons bien le croire. Non seulement, le chef de la flotte avait rendu aux Américains un inestimable service, mais encore sa personne était de taille à affronter les divers obstacles accumulés. Le général Giraud assume une lourde succession.

René BRAICHET.

La bataille sur le front africain

Les forces de Rommel résistent opiniâtrement à l'avance britannique

En Tunisie, les Allemands attaquent les positions tenues par les Français

NEW-YORK, 5 (U. P.) — Il résulte d'informations arrivées hier soir de Tripolitaine que les forces du maréchal Rommel opposent une forte résistance, probablement la dernière, dans la région de l'oued Zem-Zem qui débouche sur la côte près de Buerat-El-Sun et s'étend ensuite profondément dans le désert en direction du sud-ouest.

Rommel a probablement pris cette décision après avoir reçu d'importants renforts, parmi lesquels un grand nombre de « Stuka » qui sont déjà entrés en action.

De forts contingents de l'Axe, qui ne pourraient être que les arrière-gardes de Rommel, tiennent la partie occidentale de l'oued. Les forces blindées légères britanniques ont pris contact avec ces éléments.

Le gros de la 8me armée doit avoir atteint maintenant l'oued Bei-El-Chebir.

D'après les dernières informations envoyées par le général Leclerc, les forces françaises qui s'avancent vers le nord à travers le désert depuis le lac Tchad, se trouvent déjà profondément à l'arrière du territoire libyen.

On ignore encore quelles seront les prochaines opérations de ces unités. Radio-Alger a déclaré hier soir qu'il n'est pas exclu qu'elles renoncent à marcher sur Tripoli pour se porter directement vers la frontière tunisienne afin de prendre contact avec les autres troupes alliées qui se proposent de couper toute voie de retraite aux divisions de Rommel.

Des blindés allemands passent à l'attaque en Tunisie méridionale

NEW-YORK, 4 (Reuter). — Un rapport parvenu lundi après-midi du Q. G. interallié en Afrique du nord déclare que les Allemands font intervenir des colonnes blindées dans l'intention de déloger les Français de leurs positions menaçantes autour de Pichon, en Tunisie méridionale.

Les Allemands ont attaqué, dimanche, en force, appuyés par de nombreux chars. Sous le premier élan de l'attaque, les Français ont dû battre en retraite. Mais avec l'aide des unités américaines antichars, les Français ont contre-attaqué et ont fait reculer les chars allemands vers Kairouan.

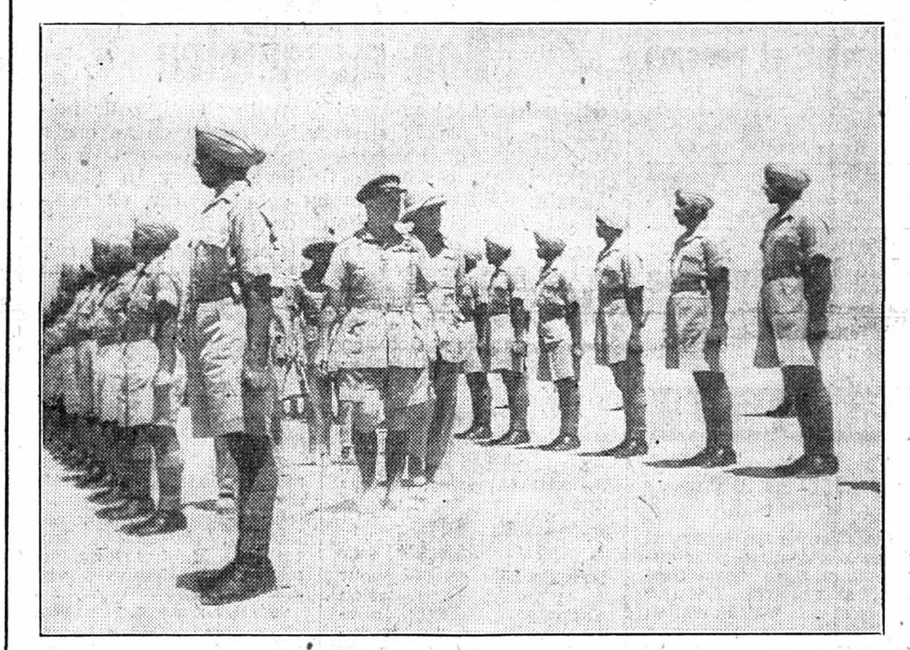
Le communiqué allié

Q. G. ALLIÉ EN AFRIQUE DU NORD, 5 (Reuter). — Communiqué de lundi soir :

Dans la région de Medjez-el-Bab, nos forces blindées ont effectué une reconnaissance en force sans rencontrer de résistance efficace de la part de l'ennemi.

Le Q. G. français signale que, le 3 janvier, les forces françaises à Fondouk ont été bombardées. Ce bombardement a été suivi d'une attaque lancée par 30 à 40 chars allemands. Après quelques succès initiaux de l'ennemi, la situation a été rétablie.

L'OFFENSIVE DE WAVELL EN BIRMANIE



Avant de déclencher les opérations, le général anglais a passé en revue une grande partie de ses troupes. Le voici au moment où il inspectait une unité de soldats hindous.

On escompte à Londres l'union prochaine de tous les Français dans la lutte contre l'Axe

De notre correspondant de Londres, par radiogramme :

On considère à Londres que le contact récemment établi entre Giraud et de Gaulle conduira à une prompte union des forces combattantes françaises qui, sur tous les fronts, luttent aux côtés des nations unies. Il serait déplorable pour la cause des nations opprimées que des querelles intestines survivent en Afrique française, constituant un obstacle à la résurrection nationale française. La France a besoin d'unité pour regagner sa place parmi les nations civilisées, soit par la résistance passive, soit en prenant part activement à la lutte aux côtés des nations unies qui combattent pour la bonne cause. Ce besoin d'unité va de pair avec la nécessité pour la France de récupérer sa propre conscience pour l'immense tâche qui l'attend après la guerre.

Si la rencontre de Gaulle-Giraud pouvait s'effectuer sur territoire français, un grand avantage serait marqué pour l'unité. La réponse Giraud semble favorable à cette rencontre à en juger par les commentaires prononcés au quartier général du général Giraud. Par ses déclarations hostiles à Vichy, Giraud se place franchement aux côtés du général de Gaulle et contre la collaboration avec l'Allemagne préconisée par Vichy.

D'après des informations venues d'Afrique du nord, les éléments favorables à Vichy ne seraient pas encore entièrement éliminés, ce qui expliquerait la prudence du général Giraud qui a la tâche difficile de remplacer Darlan, sans compter qu'il n'est pas un politicien. L'unité de la France et sa coopération avec les nations unies a une importance capitale pour la victoire finale en Tunisie où les soldats qui combattent sur le front ne doivent pas avoir à redouter les dissensions de l'arrière.

Après la prise de l'importante cité de Mozdok

Les troupes soviétiques sont à l'attaque sur tout le versant nord du Caucase

où les positions de la « Wehrmacht » semblent sérieusement menacées

Les offensives russes sont poussées vigoureusement au centre et sur le front du Don

MOSCOU, 4 (Exchange). — Avec la prise de Mozdok et celle de Malgobek, qui se trouve à 30 km. en direction sud-est, la lutte pour l'accès aux terrains pétrolifères de Grozni et le passage du Terek, qui a duré cinq mois, s'est terminée par une défaite allemande. En août, les troupes blindées allemandes avaient pu prendre Mozdok après de longs et sanglants combats, et depuis lors elles n'ont cessé de tenter de nouvelles poussées le long du Terek.

La possession des pétroles de Grozny était, en effet, d'une importance capitale pour le ravitaillement allemand en carburant. La production de Grozny atteint 10 millions de tonnes, c'est-à-dire davantage que celle de l'Europe entière. En outre, les Allemands perdent avec Mozdok et Malgobek, des quartiers d'hiver d'une importance énorme pour leurs troupes. Mozdok est une des villes les plus modernes du Caucase.

Avec cette extension de l'offensive du Caucase, les Russes sont maintenant à l'attaque sur tout le côté nord du Caucase, de Tuapse à Mozdok en passant par Naltchik.

Après le succès qu'ils ont remporté à Mozdok, les Russes ont continué la poursuite des Allemands et ont déjà dépassé la ville d'une dizaine de kilomètres à l'ouest et au nord-ouest. La voie ferrée menant à Prokladnaya, qui est fortement menacée dans le sud, est actuellement l'objet de l'attaque principale des Russes, lesquels ont presque atteint la ligne secondaire qui mène à Naltchik. Cette ville semble d'ailleurs constituer l'objectif d'une colonne blindée russe qui s'est emparée lundi à l'aube de trois localités faisant partie du dispositif défensif de l'ennemi.

Les Russes exploitent leurs succès au centre

A 1300 km. plus au nord, les combats autour de Rjev et de Velikie-Louki ont pris une grande envergure. Des rapports complémentaires sur la chute de Velikie-Louki signalent que les pertes allemandes se sont montées à plusieurs milliers d'hommes.

Les principaux efforts russes sont dirigés maintenant contre les lignes de chemin de fer Kiev-Leningrad et Moscou-Riga.

La situation critique des divisions allemandes encerclées près de Stalingrad

Les déclarations faites par des prisonniers ont permis d'établir que la situation des 22 divisions germano-roumaines encerclées à l'ouest de Stalingrad a nettement empiré. Depuis quelques jours, la ration de pain des troupes a été abaissée de 200 à 150 grammes. Une division allemande a été à tel point décimée tant par les combats que par la maladie, que ses restes ont été adjoints aux 44me et 376me divisions. Les déclarations d'un soldat du 133me régiment sont typiques à cet égard :

« J'ai reçu chaque jour une soupe avec environ 200 grammes de viande de cheval et une épaisse tranche de pain. Des 100 chevaux que comprenait notre régiment, nous en avons déjà mangé 88. »

Cependant, on signale à Moscou que la résistance des Allemands encerclés n'a fléchi en aucune façon.

Nouvelle percée russe près de Millerovo

Selon les dernières nouvelles reçues du front, les combats qui se livraient depuis plus d'une semaine dans la région du Don moyen se sont terminés par une percée des blindés russes à travers les défenses que les Allemands avaient construites précipitamment à l'ouest et à l'est de Millerovo. En outre, le contact put être rétabli avec une unité russe qui s'était aventurée assez loin et avait été coupée du gros de la troupe.

(Voir la suite en dernières dépêches)

Après leurs fâcheuses expériences de l'hiver dernier, les Allemands ont poussé au plus haut degré leurs préparatifs pour la guerre d'hiver. Voici des petits traineaux en forme de bateaux qu'ils emploient pour le transport des munitions.

PROBLÈMES POLITIQUES OUTRE-DOUBS

Vers une épuration du ministère français des affaires étrangères

MADRID, 5 (U. P.) — Il résulte d'informations de presse arrivées de France que l'ambassadeur allemand Abetz a commencé l'épuration du ministère français des affaires étrangères. Vingt-huit personnes, dont les chefs des diverses sections et d'autres hauts fonctionnaires ont été éliminées. Parmi celles-ci se trouve M. Charles Rochat, ancien secrétaire général du ministère des affaires étrangères de Vichy.

On ajoute que M. Laval a reçu des Allemands une liste contenant les noms des préfets et des fonctionnaires qui devront être limogés.

Selon ces mêmes informations de presse, M. de Brinon se rendrait prochainement à Berlin avec une commission d'experts industriels. Ce voyage aurait lieu dans le cadre des demandes présentées par les Allemands touchant la mise à la disposition de l'industrie de guerre allemande de toutes les usines françaises.

En outre, le gouvernement de Vichy vient d'annoncer que le territoire anciennement libre a été divisé en deux nouvelles zones.

Dorénavant, toute la région à l'est du Rhône, y compris Marseille et Toulon, sera placée sous la juridiction italienne, tandis que celle à l'ouest du Rhône sera contrôlée par les Allemands. Vichy, Clermont-Ferrand, quartier général de M. Laval, et Toulouse feront partie de cette dernière région.

La lutte contre le gaullisme et le communisme

PARIS, 4. — C'est une véritable croisade contre le gaullisme, le communisme et le terrorisme qui va être déclenchée par le gouvernement, écrit la « Tribune de Genève ».

Les autorités se sont, en effet, aperçues qu'à la faveur des changements apportés à la situation intérieure française par l'occupation de la zone libre, l'activité terroriste avait repris à un rythme plus rapide.

Les organisations de police ont mis au point un plan sous l'impulsion personnelle du président Laval. On doit s'attendre à des arrestations qui seront certainement assez nombreuses et à des opérations de contrôle qui intéresseront en même temps toutes les régions de la France.

Il est probable que l'opinion ne sera pas tenue au courant des opérations au jour le jour, et ceci pour des raisons évidentes, mais qu'elle sera bientôt informée des résultats d'ensemble de la campagne qui se prépare.

Deux attentats à Marseille

Des mesures sévères ordonnées dans la ville

VICHY, 5. — Radio-Vichy annonce que, dans la nuit de dimanche à lundi, une bombe a été lancée à Marseille contre un hôtel occupé par certains services des troupes d'occupation. Un maître d'hôtel français a été tué par un éclat de la bombe. Une autre bombe a été lancée contre un restaurant fréquenté par les soldats allemands.

A la suite de ces incidents, de sévères mesures ont été ordonnées. Les tramways doivent cesser de circuler dès 19 h. 15. Le couvre-feu a été fixé à 20 heures. Les volets et persiennes doivent être fermés à 18 heures. La circulation est interdite de 20 h. à 6 h. du matin.

J'ÉCOUTE...

Satisfecit

N'ouvrez pas le dictionnaire ! Satisfecit, c'est une attestation de satisfaction. Elle nous est donnée, à nous, peuple suisse, par M. Celio luimême qui, dans son discours présidentiel du 1er de l'an, a tenu à nous dire qu'il était content de nous. Et avec lui, bien entendu, le Conseil fédéral tout entier. Car le président de notre Confédération a parlé au nom de tous ses collègues.

Il est toujours agréable de savoir qu'on n'a pas démérité. Les pièges sont nombreux pourtant. Le Conseil fédéral lui-même a multiplié pour nous les occasions de fauter. Que de chemins défendus ! Partout, des interdictions : interdiction de faire ceci, interdiction de faire cela. Partout, la menace et le châtiment pour qui enfreindrait les ordonnances fédérales.

Notre gouvernement ne pouvait, d'ailleurs, pas faire autrement. A temps durs, sévère discipline. Le peuple suisse a immédiatement compris qu'il devait inévitablement accepter un régime de contrainte. Preuve en soit le satisfecit que vient de lui décerner le président Celio : il s'est plié à la discipline qui lui a été imposée et son gouvernement l'en félicite.

Au surplus, M. Celio a passé, généreusement, sur les manquements qui se sont forcément produits, eux aussi. La perfection n'est pas de ce monde. A y regarder de plus près, il y a eu des cas particuliers, des exceptions fâcheuses. Mais le président de la Confédération n'a voulu voir que l'ensemble. Et, dans l'ensemble, nous avons bien donné toute satisfaction... Mais, il y a l'avenir.

Or, d'après M. Celio, tout fait prévoir que nous aurons à nous montrer Suisses bien plus encore par la « manière difficile » de l'être que par la « manière facile ». Nous aurons, à l'avenir, bien davantage même, à compter sur nous-mêmes que sur l'aide d'autrui. « Sur nous-mêmes », c'est-à-dire « sur nos ressources, nos réserves, notre économie, sur nos renoncements, notre travail, notre discipline morale et matérielle ».

A vrai dire, nous le savions déjà. Il n'est pas mauvais cependant que, dans les grandes occasions, on nous le rappelle... avec toute la belle et aimable vivacité de M. Celio.

FRANCHOMME.

A LOUER

VILLIERS

Beau logement au soleil, deux ou trois chambres, toutes dépendances. Jean Huguenin, Villiers.

CHAMBRES

A louer grande chambre meublée indépendante. S'adresser de 12 à 13 h. et depuis 18 h. 30, Louis-Favre 23.

PENSIONS
OFFRES ET DEMANDES

Jeune étudiant cherche

chambre et pension

pour le 18 janvier 1943. — Faire offres par écrit sous chiffres S. T. 448 au bureau de la Feuille d'avis.

Grande chambre avec ou sans pension. Sablons 31, rez-de-chaussée, à droite.

Jeune homme cherche

chambre et pension

dans famille privée. Offres sous chiffres S. V. 451 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

URGENT

On cherche un logement de trois chambres pour entrée immédiate avec confort, si possible. Adresser offres et prix à P. H. 450 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à louer pour tout de suite ou date à convenir

magasin

bien situé, si possible dans la boucle, avec petite dépendance. - Adresser offres écrites à J. L. 444 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche

champs à louer

pour cultures et foin, entre la Coudre et Frochaux. — Adresser offres écrites à B. L. 456 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une jolie

chambre indépendante

en ville. Adresser offres écrites à H. S. 460 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Importante maison du canton

met au concours la place de

CHEF DU SERVICE DE VENTE

offerte à personne très capable et énergique. — Adresser offres, avec certificats et photographie, sous chiffres P 1012 N, à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune vendeuse

trouverait tout de suite place stable dans commerce de bonneterie de la ville. — Faire offres écrites, avec photographie, à case postale 8834.

Bon mécanicien

débrouillard, et pouvant travailler seul, pour mécanique de précision, serait à même de se créer une situation intéressante, en s'adressant à la fabrique de pivotages Gustave Sandoz, à Saint-Martin. — Faire offres ou se présenter, en indiquant l'âge et prétentions de salaire.

Nous cherchons pour tout de suite un

JEUNE HOMME

sachant traire. Occasion d'apprendre la langue allemande. Bons gages et vie de famille. Offres à Frères Zwahlen, Chantemerle sur Morat. Tél. 7 22 71.

Mme Stadlin, professeur, Reitnau (Argovie), cherche une

volontaire

âgée de 15 à 22 ans, pour deux personnes. Occasion d'apprendre la langue allemande, leçons, vie de famille, argent de poche assuré.

On cherche pour tout de suite une

personne de confiance

jeune de préférence, pour quelques heures par jour dans ménage avec un bébé. Quartier de Port-Roulant. Offres avec références à R. L. 447 au bureau de la Feuille d'avis.

La boulangerie Roulet, Epancheurs, cherche

JEUNE FILLE

capable et sérieuse, connaissant la langue allemande. Entrée immédiate.

Sommelières

Deux jeunes filles présentant bien, propres et actives, sont demandées. Entrée immédiate. Vie de famille. Débutantes seraient acceptées. Faire offres avec photographie au restaurant de l'Aigle, Porrentruy.

On demande tout de suite, dans blanchisserie, une

bonne repasseuse

S'adresser : Blanchisserie Gräff, Hêtres 10, la Chaux-de-Fonds, tél. 2 40 14.

Raccommodages

Personne capable trouverait occupation pour huit à dix jours chez un agriculteur (dans le courant de janvier). Adresser offres écrites à M. R. 459 au bureau de la Feuille d'avis.

Etude de notaires demande une employée comptable et une débutante. Offres No 33, poste restante, Ville.

Je cherche une

jeune fille

âgée de 16 à 17 ans, pour aider dans un commerce et faire quelques commissions. Nourrie, logée, blanchie. Vie de famille. Entrée à convenir. Faire offres par écrit sous chiffres S. B. 454 au bureau de la Feuille d'avis, si possible avec photographie.

DEM. D'EMPLOIS

JEUNE HOMME

âgé de 16 ans, cherche une place chez un agriculteur de la Suisse romande. Entrée après Pâques. Prière de s'adresser à Samuel Schmid junior, Spengelried, Rosshäusern (Berne).

Travaux de petite mécanique

seraient entrepris par mécanicien bien outillé. — Faire offres écrites sous chiffres A. T. 439 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Je cherche pour mon fils, âgé de 17 ans, une place

d'apprenti électricien

Il est déjà bien au courant de la partie. Ecrire sous chiffres P. B. 449 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

CHEVAL

On placerait, contre son entretien, une bonne jument de travail du 9 janvier au 15 février ou éventuellement pour trois mois. — Adresser offres à Louis Maillard, les Brenets.

Avis

Mademoiselle M. MULLER, MODES, informe son honorable clientèle que son salon de modes a été transféré : TERREAUX 8, 1er étage, entrée par la voûte.

Constats de vérification

des installations de chauffages centraux (Délai jusqu'au 31 janvier 1943)

Nous sommes à la disposition de nos clients pour l'établissement de la formule officielle et obligatoire.

CHAUFFAGE PRÉBANDIER S.A.
Moulins 37 NEUCHATEL Tél. 5 17 29

PARENTS

Envoyez vos enfants faire leurs devoirs obligatoires de vacances chez Mlle R.-M. DONZÉ, institutrice, avenue du Premier-Mars 16. Téléphone 5 44 50. On se rend à domicile. — PRIX TRÈS MODÉRÉS.



Une semaine Fr. 80.– tout compris

VACANCES-SPORTS A LA NOUVELLE
Pension Amiguet
Vilars - Chesières

C'est la fin moment!

Quand la demande est faible, le commerçant est « arrangeant ».

Alors ?

Venez visiter notre comptoir, sans engagement bien entendu. Vous y trouverez sans doute le petit rien qui « terminera » votre chambre à coucher ou votre salon.

SPICHIGER & Co
Place d'Armes
NEUCHATEL

Combattez le froid !

Prévenir vaut mieux que guérir; endurcissez votre corps en le brossant tous les matins pendant quelques minutes.

Vous trouverez la brosse à massage appropriée à la DROGUERIE

A. BURKHALTER
Saint-Maurice 4
NEUCHATEL

Madame
Ch. Perrin-Gayrhos
PROFESSEUR DE PIANO

DE RETOUR
A REPRIS SES LEÇONS

Beau choix de cartes de visite
à prix avantageux au bureau du journal

A vendre
4000 échalas
Scierie de Valangin S. A. Téléphone 5 18 35.

William-W. Châtelain
psychologue-graphologue-conseil
Conseiller familial
NEUCHATEL-MONRUZ Tél. 5 34 10

Coucou ! me revoilà !

M. Fortuné vous dit : C'est en persévérant qu'on atteint le but ! Continuez à tenter votre chance.

Tirage 13 février

LOTERIE ROMANDE

AS 2000 L

NEUCHATEL, Faubourg du Lac 2 Chèques postaux **IV. 2002**



A NOTRE RAYON DE

MODES

vous trouverez toute une gamme de

RAVISSANTS CHAPEAUX
POUR DAMES

dans nos belles qualités de feutres souple et lapin, jersey, etc.

mis en vente à prix **très avantageux**

12.- 9.- 7.-
19.- 15.-

N.-B. Tous les chapeaux annoncés sont des créations de cette saison

GRANDS MAGASINS
AU SANS RIVAL
P. GONSET-HENRIOUD S.A. NEUCHATEL

Qui enseignerait

styles français

(arts) et littérature française ? Cours rapide. Offres sous « Styles français », poste restante, Hauptpost, Berne. SA 361 St

A VENDRE

Deux chèvres

à vendre, bonnes laitières portantes pour milieu de février et un bouc primé 1re classe pur « Gesseney » chez Mme Abegglen - Jeannerat, Corcelles (Neuchâtel).



Bigrement bon marché...
1 boîte à 6 portions
fromage à tartiner CHALET-Sandwich
(¼ gras) 225 gr. (donc autant que 4 petites boîtes de 56 gr.) pour Fr. 1.04 net et 150 points de coupons seulement.

Pour le coupon de décembre K vous recevez 1 boîte et 2 portions de Chalet-Sandwich, soit 300 grammes. Coupon de décembre K est valable jusqu'au 5 février 1943.

SKIS

A vendre, skis en hickory pour dame, état de neuf. Demander l'adresse du No 453 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre de belles

chaussures de ski

pour dame, No 40, Fr. 35.—. Demander l'adresse du No 455 au bureau de la Feuille d'avis.

SANS CARTE
Pour tartiner
Purée de noisettes
Purée d'amandes
Crème sandwich
VITA NOVA
Rue du Seyon 24
NEUCHATEL
★ D. GUTKNECHT

Glisses

A vendre ou à échanger contre bétail ou porcs deux glisses neuves à un cheval. S'adresser à Emmanuel Soguel, les Hauts-Geneveys.

Si vous souffrez des pieds, si vous vous fatiguez facilement, demandez des conseils gratuits les mercredis et vendredis ;

pour les autres jours, seulement sur rendez-vous.

Avec notre nouveau support plastique, il n'y a plus de fatigue ni de douleurs, soulagement immédiat.

J. Kurth
Neuchâtel Seyon 3

OPTIQUE



Pour des

Lunettes

confortables et solides, adaptées avec soin et à un prix raisonnable,

adressez-vous à

Martin LUTHER
Maître opticien
Place Purry 7, Neuchâtel

DEM. A ACHETER

Je cherche à acheter un

appareil de projections

usagé, pour clichés 24 × 36 mm., de bonne marque. — Adresser offres écrites avec prix à B. S. 452 au bureau de la Feuille d'avis.

LIVRES

La librairie Dubois, Neuchâtel, spécialisée dans le livre ancien et moderne, achète toujours au comptant les livres intéressants et bibliothèques importantes. Tél. 5 28 40. On se rend à domicile.

Poussette

MODERNE, encore à l'état de neuf, est demandée. Demander l'adresse du No 458 au bureau de la Feuille d'avis.

Pousse-pousse

moderne, en parfait état, est cherché. Demander l'adresse du No 457 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter une bonne

glisse

pour un cheval. S'adresser à Fernand Walker, Cortaillod.

Argent comptant

Meubles, literie, lingerie, vaisselle, verrerie, pendules, glaces, tableaux, livres, étains, cuivre, bibelots, sont achetés aux meilleures conditions. ★

Maurice Guillod
Rue Fleury 10 Tél. 5 43 90

On cherche à acheter une

poussette

d'occasion, en bon état. — S'adresser à D. Tödtli, rue de Neuchâtel 24, Peseux.

Bijoux et brillants

Argenterie ancienne
Pendules neuchâteloises
L. MICHAUD
PLACE PURRY 1

ACHAT d'automobiles pour démolition et autos d'occasion
Paiement comptant
X. BORER, Draizes 61
Neuchâtel. Tél. 5 19 13 ★

Peaux de lapins et de chats

Wicklhalder, Fahys 97, tél. 5 26 87 (Acheteur autorisé).

J'achète tous

vélos

d'occasion, avec de bons pneus, au comptant. Hans Muller, Neuchâtel, rue du Bassin 10, 4me. P 1007 N

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
est un organe de publicité de premier ordre

REMERCIEMENTS

Très touchée de la sympathie dont elle a été l'objet, la famille de Mademoiselle Laure MAIRE exprime sa vive gratitude à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.

SURPRISE agréable

TRÈS AVANTAGEUX **Serre-tête** en pure laine, toutes teintes. 1 coupon **2.25**	**Gilet militaire** en gros tricot, encolure roulée, qualité d'usage. 5 ½ coupons Le gilet **5.80**	**Passe-montagne** en pure laine, indispensable aux militaires. 1 coupon Le passe-montagne **2.95**

SPÉCIALEMENT AVANTAGEUX

COMBINAISONS

pour dames, en fin jersey de soie mat indémaillable, demi-empire, article soigné, empiècement en chine brodé, teintes lingerie. **3.90**

TABLIER-BLOUSE

en cretonne rayonne, superbes dispositions de rayures, boutonné devant, col en pointe, 2 poches, dos avec lastex, tailles 40 à 48.

Vente libre
Le tablier-blouse **9.80**

Caleçon pour hommes en interlock bonne qualité, avec ceinture élastique ou toile. 1 coupon La paire **4.90**	**Camisole pour hommes** en interlock, superbe qualité, longues manches. 1 coupon La camisole **6.90**

Et maintenant allons...



AUX 2 PASSAGES S.A
SUCC. DE JULES BLOCH, NEUCHATEL

Emissions radiophoniques

Mardi

SOTTENS et télédiffusion : 7.15, inform. 7.25, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, variétés populaires. 12.45, inform. 12.55, disques nouveaux. 13.15, concerto pour violon et orchestre, de Dvorak. 16.59, l'heure. 17 h., musique légère. 17.15, chant. 17.40, danse. 18 h., communiqués. 18.05, pour les malades. 18.15, violon. 18.25, voix universitaires. 18.35, sérénade pour douze instruments. 18.50, le micro dans la vie. 19.15, inform. 19.25, programme de la soirée. 19.30, galerie des hommes célèbres. 19.35, la date de la semaine. 20 h., « Le séducteur », comédie d'André Birabeau. 21.50, inform.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 11 h., émission matinale. 12.40, musique légère. 16 h., violon et viole. 17 h., concert varié. 18 h., disques. 18.35, émission populaire. 19.40, cloches. 19.45, musique légère. 20.25, théâtre. 21.05, concert Mozart par le R. O. 21.40, imprévu.

MONTE-CENERI et télédiffusion: 11 h., émission matinale. 12.40, émission variée. 17 h., concert. 18.30, violoncelle. 19.40, disques. 19.50, concert par le R. O. 20.20, disques. 20.30, revue musicale.

Télédiffusion (progr. eur. pour Neuchâtel) :

EUROPE I : 12 h., 12.40 et 13.15 (Allemagne), concert. 14.15, musique légère. 15 h., musique gaie. 15.30, solistes. 16 h., airs d'opéras. 17.15, fantaisie radiophonique. 19.30, petit concert. 20.15, émission par la jeunesse. 21 h., mélodies. 22.20, concert.

EUROPE II : 11.30 (Marseille), émission littéraire. 12.55 (Paris), orchestre Jo Bouillon. 14 h. (Marseille), solistes. 15 h., théâtre. 16.30, orgue. 17 h., émission littéraire. 17.30, musique de chambre. 18.25, pour les enfants. 19 h., chansons d'hier et d'aujourd'hui. 20 h. (Paris), « Le rêve », drame lyrique d'après le roman d'Emile Zola. 22.30 (Lyon), concert d'orchestre. 23 h. (Marseille), mélodies.

RADIO NATIONALE FRANÇAISE: 12.55, orchestre Jo Bouillon. 14 h., solistes. 15 h., théâtre. 16.30, orgue. 17.30, solistes. 20 h., drame lyrique. 22.30, concert d'orchestre.

ALLEMAGNE: 12 h., concert varié. 15.30, solistes. 16 h., airs d'opéras. 21 h., musique légère.

DEUTSCHLANDSENDER : 17.15, concert. 20.15, musique légère.

SOFIA : 20 h., musique de chambre. 20.30, concerto pour violon et orchestre de Schumann.

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion : 7.15, inform. 7.25, disques. 10.10, émission radio-scolaire. 10.40, sonate pour violon et piano de Beethoven. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, orchestre musette. 12.45, inform. 12.55, mélodies hongroises. 13 h., la gazette en clé de sol. 13.05, musique légère. 13.15, jazz. 13.25, chant. 16.59, l'heure. 17 h., concert Wagner. 18 h., communiqués. 18.05, pour la jeunesse. 18.50, petit concert pour la jeunesse. 19 h., chronique fédérale. 19.10, disques. 19.15, inform. 19.25, bloc-notes. 19.26, au gré des jours. 19.35, variétés. 20 h., « En suivant l'étoile », vitrail de Noël, par Charlie Gerval et Alfred Penay. 21.05, concert par l'O. S. R. 21.50, inform.

(Extrait du journal « Le Radio »)

Carnet du jour

CINÉMAS

Rex: 20 h. 15, La chaste Suzanne.
15 h., Le mioche.
Studio : Les inconnus dans la maison.
Apollo : Une femme dans la nuit.
Palace : Mademoiselle Swing.
Théâtre : En avant la musique.

Etat civil de Neuchâtel

PROMESSES DE MARIAGE

26. Viktor-Anselm Kyburz et Frieda-Hélène Graf, à Bienne et à Neuchâtel.
26. Samuel-Willy Bovet et Yvonne-Marie Nordenskjöld, les deux à Lausanne.
29. Jean-Jacques Bass et Micheline-Andrée Elzingre, les deux à Lancy.
29. Daniel-Antoine Bonhôte et Aline-Juliette Grau, à Peseux et au Locle.

MARIAGES CÉLÉBRÉS

24. Joseph-Firmin Monney et Lina Christinat, les deux à Neuchâtel.
24. Fritz-Charles Guggisberg et Mélanie-Louise Rotzetter, les deux à Neuchâtel.
24. Georges-Edouard Hermann et Andrée-Ida Moreillon, les deux à Neuchâtel.
29. André-Emile Fivaz et Marie-Thérèse-Hélène Ferrier, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS

23. Marie-Estelle Känel, née en 1874, fille de Johann-Heinrich, à Neuchâtel.
28. Eugène Berthoud, né en 1878, époux de Emilie Magnenat, à Neuchâtel.
29. Laure Maire, né en 1870, fille de Louis-Paul, à Neuchâtel.
29. Albert-Jean Georges, né en 1886, époux de Dorothée née Travers, à Neuchâtel.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE
(COURS DE CLÔTURE)

BOURSE DE NEUCHATEL
(Extrait de la cote officielle)

Les chiffres seuls indiquent les prix faits
d = demande o = offre

ACTIONS	31 déc.	4 janv.
Banque nationale	685.— d	685.— d
Crédit suisse	562.— d	558.— d
Crédit fonc. neuchât.	610.— d	610.— d
Sté de banque suisse	518.— d	518.— d
La Neuchâteloise	480.— d	480.— d
Câble élect. Cortaillod	3350.— d	3350.— d
Ed. Dubied & Cie ..	510.—	515.—
Ciment Portland	895.—	895.— o
Tramways Neuch.	480.—	485.— o
Imm. Sandoz, Travers	200.— d	200.— d
Salle des concerts ..	800.— d	300.— d
Klaus	155.— d	150.— d
Etablissem. Perrenoud	420.—	420.— d
Zénith S. A. .... ord.	125.— d	130.— o
» » priv.	125.— d	140.— o
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 3½ 1902	101.50 d	102.— o
Etat Neuchât. 4% 1931	102.— d	102.— d
Etat Neuchât. 4% 1932	102.75	102.50 d
Etat Neuchât. 2½ 1932	95.—	94.75
Etat Neuchât. 4% 1934	102.— d	102.25 d
Etat Neuchât. 3¼ 1938	99.— d	99.—
Etat Neuchât. 3½ 1942	100.25 d	100.50 o
Ville Neuchât. 3½ 1888	100.25 d	100.50 d
Ville Neuchât. 4¼ 1931	101.— d	102.— d
Ville Neuchât. 4% 1931	101.— d	101.50 o
Ville Neuchât. 3¾ 1932	100.50 d	100.50 d
Ville Neuchât. 3½ 1937	100.— d	101.— o
Ville Neuchât. 3¾ 1941	100.50 d	100.50 d
Ch. d. Fds 4-3,20% 1931	83.—	83.— o
» 3¾-3% 1905	83.—	83.50 o
Locle 3¾ - 2,25% 1903	83.— d	83.— d
» 4 - 2,40% 1899	83.—	85.— o
» 4¼ - 2,55% 1930	83.—	83.— d
Saint-Blaise 4¼% 1930	101.— d	101.— d
Crédit F. N. 3½% 1938	100.— d	100.50 o
Tram. de N. 4½% 1936	101.— d	101.— d
J. Klaus 4½% .. 1931	100.50 d	100.50 d
E. Perrenoud 4% 1937	101 — d	101.— d
Suchard 3¾% .. 1941	100.25	100.50 o
Zénith 5% 1930	102.—	101.— d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

BOURSE DE ZURICH

OBLIGATIONS	31 déc.	4 janv.
3% C.F.F. diff. 1903	99.25%	99.50 %
3% C.F.F. 1938	93.50%	93.75 %
3% Défense nat. 1936	101.60%	101.90 %
3½-4% Déf. nat. 1940	104.15%	104.75 %
3½% Empr. féd. 1941	101.75%	102.25 %
3¼% Empr. féd. 1941	98.80%	99.25 %
3½% Jura-Simpl. 1894	101.—%d	101.35%d
3½% Goth. 1895 Ire h.	100.80%d	101.—%d
ACTIONS		
S. A. Leu & Cie, Zurich	395.—	390.— d
Banque fédérale S. A.	398.—	396.— d
Union de banq. suiss.	670.—	667.— d
Crédit suisse	560.—	561.—
Crédit foncier suisse..	315.—	315.—
Bque p. entrep. électr.	393.—	394.— d
Motor Columbus	353.—	353.—
Sté suisse-am. d'él. A	78.—	77.50 d
Alumin. Neuhausen ..	2940.—	2910.—
C.-F. Bally S. A.	970.— d	970.— d
Brown, Boveri & Co ..	685.— d	681.—
Conserves Lenzbourg	1850.— d	—.—
Aciéries Fischer	1050.—	1040.— d
Lonza	893.— d	890.— d
Nestlé	945.—	950.—
Sulzer	1200.—	1195.—
Baltimore & Ohio....	31.75	33.—
Pensylvania	131.—	133.—
General electric.	165.—	166.—
Stand. Oil Cy of N.-J.	233.—	237.—
Int. nick. Co of Can	169.—	170.—
Kennec. Copper Co ..	176.—	179.—
Montgom. Ward & Co	177.—	176.—
Hisp. am. de electric.	1105.—	1105.—
Italo-argent. de electr.	138.— d	138.—
Royal Dutch	385.— d	392.— d
Allumettes suédois. B	15.— d	15.— d

BOURSE DE BALE

ACTIONS	31 déc.	4 janv.
Banque commerc. Bâle	352.—	352.—
Sté de banque suisse	520.—	520.—
Sté suis. p. l'ind. élec.	312.—	312.— d
Sté p. l'industr. chim.	5500.—	5525.— d
Chimiques Sandoz ..	8800.—	8850.— d
Schappe de Bâle	902.—	905.—

BOURSE DE GENÈVE

OBLIGATIONS	31 déc.	4 janv.
3¾% Ch. Fco - Suisse	Bourse fermée en raison de la fête de la Restauration genevoise, comme chaque année.	520.—
3% Ch. Jougne - Eclép.		482.— d
3% Genevois à lots ..		131.— d
5% Ville de Rio		84.— d
6% Hispano bons		200.— d
ACTIONS		
Sté financ. italo-suisse		72.—
Sté gén. p. l'ind. élect.		142.—
Sté fin. franco - suisse		51.— d
Am. europ. secur. ord.		34.75
Am. europ. secur. priv.		373.—
Cie genev. ind. d. gaz		290.— d
Sté lyonn. eaux-éclair.		75.— d
Aramayo		37.75
Mines de Bor		—.—
Chartered		20.—
Totis non estamp. ..		100.— d
Parts Setif		280.— d
Financ. des caoutch.		15.— d
Electrolux B		85.—
Roul. billes B (S K F)		226.— d
Separator B		83.—

BOURSE DE LAUSANNE

ACTIONS	31 déc.	4 janv.
Banque cant. vaudoise	690.— d	690.— d
Crédit foncier vaudois	695.—	690.— d
Câbles de Cossonay ..	2000.— o	1950.— d
Chaux et ciment S. r.	605.— d	605.— d
La Suisse, sté d'assur.	3600.— d	3625.— d
Sté romande d'électr.	360.— d	365.—
Canton Fribourg 1902	16.— d	16.10
Comm. fribourg. 1887	95.— d	95.— d

(Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise.)

BOURSE DE LYON

3% Rente perp.	COURS PAS REÇUS
Crédit Lyonnais	
Lyonnaise d. Eaux cap.	
Péchiney	
Rhône Poulenc	
Kuhlmann	

BOURSE DE NEW-YORK

	31 déc.	1er janv.
Allied Chemical & Dye	143.50	144.—
American Tel & Teleg	127.25	128.50
American Tobacco «B»	42.75	43.88
Anaconda Copper	24.38	24.75
Chrysler Corporation	67.88	68.62
Consolidated Edison..	15.38	15.25
Du Pont de Nemours	134.50	135.25
General Motors	44.38	44.25
International Nickel..	29.—	29.—
United Aircraft	25.25	25.75
United States Steel ..	47.25	47.75
Woolworth	30.88	30.62

BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS ET OR (Cours indicatifs)

	Dem.	Offre
France, grosses coupures	1.25	1.45
» petites coupures	1.70	2.—
Italie, grosses coupures	3.50	3.80
» coupures de 10 lit.	3.90	4.20
Allemagne	18.—	19.—
Angleterre, gr.c. par lv.st.	13.40	13.70
» p.c. par lv.st.	13.40	13.70
Or (U.S.A. 1 doll.)	7.90	—.—
» (Angleterre 1 lv. st.)	38.45	—.—
» (Suisse 20 fr.)	30.50	—.—
» (Français 20 fr.) ..	30.50	—.—
Lingots	4960.—	—.—

Cours communiqués par le Crédit Suisse en date du 4 janvier 1943

COURS DES CHANGES
du 4 janvier 1943

	Demande	Offre
Londres	17.20	17.50
» registered	17.10	17.50
Lyon	3.—	4.—
New-York	—.—	4.33
Stockholm	102.55	102.85
Italie	22.55	22.75
Allemagne	172.40	172.70
Portugal	18.15	18.40
Buenos-Aires ..	99.50	101.50

Communiqués à titre indicatif par la Banque cantonale neuchâteloise.

Emprunt du canton du Valais

Le canton du Valais vient d'émettre un emprunt de 12,900,000 fr. au taux de 3 ½ % destiné à convertir ou à rembourser un emprunt de 1931, à couvrir la dernière tranche du capital de dotation de la Banque cantonale et enfin à consolider la dette flottante.

Le remboursement total de cet emprunt aura été effectué le 31 janvier 1958, avec cote d'amortissement annuel dès 1949. Le prix d'émission est de 100 % plus 0,60 % de timbre fédéral sur les obligations.

La situation financière du Valais est bonne. Le total des recettes s'élevait, à fin 1941, à 14,649,092 fr., et celui des dépenses à 13,603,055 fr., ce qui porte l'excédent de recettes à 1,046,037 fr. Les comptes de 1942 accusent par contre un léger déficit de 29,163 fr. Cependant, le budget est équilibré, les amortissements prévus étant largement supérieurs au déficit.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Les armées allemandes du Caucase menacées d'être prises au piège

L'avance soviétique se précise sur les autres fronts

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

MOSCOU, 4. — De l'envoyé spécial de l'agence Reuter :

Deux armées soviétiques, qui se déplacent rapidement, menacent lundi soir de prendre au piège les forces allemandes dans les montagnes du Caucase central. Une de ces armées venant du nord-ouest est à la poursuite des Allemands qui ont été délogés de Mozdok, et l'autre force l'avance vers l'ouest, en direction de Rostov, par les steppes des Kalmouks. Moins de 240 kilomètres séparent ces deux armées.

Les toutes dernières nouvelles du front central disent que les forces soviétiques venant de Velikie-Louki continuent d'avancer vers le nord et ont percé les défenses allemandes. L'armée rouge avance en trois colonnes vers la route principale et les communications ferroviaires aux mains des Allemands. Une colonne avance le long de la vallée de la Lovat, rivière qui se jette dans le lac Ilmen, à 200 km. environ au nord de Velikie-Louki. La deuxième colonne se dirige vers l'ouest et se bat aux environs du nœud ferroviaire de Novosokolniki tandis que la troisième colonne a pour objectif Novel à environ 18 km. à l'ouest de Velikie-Louki.

Sur le Don moyen, la ligne de défense allemande a été brisée par la puissance de l'assaut soviétique et trois villages ont été pris.

Au sud-ouest de Stalingrad, les forces soviétiques poursuivent leur avance en descendant le long de la ligne de chemin de fer.

L'armée rouge occupe une localité et s'empare d'un important butin

MOSCOU, 5. — Le bureau d'information soviétique publie un communiqué spécial disant :

Le 4 janvier, nos troupes ont occupé la ville de Chernikovskaya et la gare de Chernichkov. Dans la région de la ville, nos troupes se sont emparées d'une grosse quantité de butin, y compris 17 avions, 2 millions d'obus, 500,000 bombes, ainsi que des dépôts d'approvisionnements et de munitions.

Chernikovskaya est située au sud-ouest de Stalingrad, à environ 56 km. à l'ouest de Nijni-Chirkaya, sur la voie ferrée de Stalingrad au bassin du Donetz.

Le butin capturé à Velikie-Louki

MOSCOU, 4 (L.). — Radio-Moscou donne les premiers renseignements sur le butin pris par les Russes à Velikie-Louki. Il comprend notamment 17 chars, 47 canons et mortiers, 136 mitrailleuses. Contrairement aux affirmations allemandes, la radio de Moscou constate également que Velikie-Louki est aux mains des Russes depuis le 1er janvier et qu'il ne s'y trouve plus un seul combattant allemand.

Le communiqué allemand

BERLIN, 4 (D.N.B.). — Le haut commandement de l'armée communique :

Dans divers secteurs du front, dans la région du Don et dans celle de Stalingrad, les Russes ont subi des pertes élevées en poursuivant leurs attaques.

Dans un port de la mer Noire, sur la côte caucasienne, un navire marchand de moyen tonnage a été endommagé à coups de bombes.

Nos troupes de choc ont exécuté des opérations couronnées de succès dans le secteur central. Des poussées ennemies ont été refoulées. Dans la zone de l'arrière d'une armée, des partisans russes ont été encerclés et plus de 1400 d'entre eux anéantis, 65 dépôts et un grand nombre d'abris souterrains détruits, de nombreuses armes ainsi que d'importantes quantités de munitions et d'autres approvisionnements capturés. Les opiniâtres combats locaux au sud-est du lac Ilmen se poursuivent.

Des avions rapides allemands ont coulé, au large de la presqu'île des Pêcheurs, un navire marchand de 5000 tonnes. Un autre a été sérieusement endommagé.

La situation vue de Berlin

Notre correspondant de Berlin nous téléphone :

A Berlin, on décrit la situation comme il suit :

Du nord jusque sur les rives du Don moyen se déroule une guerre de forteresse. Les Russes ont entrepris des attaques locales puissantes, mais les Allemands, qui se sont fortement retranchés, tiennent bon.

A Velikie-Louki comme ailleurs, les Russes sont repoussés, dit-on dans la capitale du Reich.

Au sud, c'est-à-dire dans la partie du front qui a évolué dans ses grandes lignes depuis l'été passé, on note une guerre de mouvement, et la situation est encore confuse. Les attaques soviétiques sont sans aucun doute violentes, mais on affirme à Berlin qu'il n'y a aucun raison quelconque de ne pas considérer la situation avec calme. L'armement spécial dont disposent les troupes du Reich et la mobilité des divisions de l'Axe ainsi que les expériences faites l'hiver dernier ne font que renforcer les espoirs et confirmer l'optimisme tranquille des milieux militaires.

L'opinion anglaise et les succès russes

De notre correspondant de Londres, par radiogramme :

La prise de Velikie-Louki est de bon augure pour la nouvelle année. Cette ville fut un des centres stratégiques, nommés hérissons, construits dans l'intention de tenir contre la menace constante de l'ennemi, même lorsque le front principal s'est déplacé plus en arrière. Les ouvrages défensifs de cette place ont été les plus formidables que l'armée rouge ait rencontrés. L'avance russe continue au delà de la forteresse. Cette victoire sera le prélude de succès plus importants dans un proche avenir.

Cette offensive sur le front central, venant immédiatement après les coups durs portés contre les Allemands dans le secteur du Don, montre quelle est la force imposante des armées soviétiques et leur intention de ne laisser aucun répit à l'ennemi durant l'hiver. C'est cette armée dont le chancelier Hitler a annoncé l'anéantissement à plusieurs reprises !

* Un livre blanc américain. — Le département d'Etat des Etats-Unis publie un livre blanc intitulé « Paix et guerre » qui fait l'historique des efforts pour la paix de la politique étrangère américaine pendant la décennie décisive de 1931 à 1941.

Le délicat problème des relations entre Helsinki et Washington

La presse finlandaise critique l'attitude antiaméricaine du ministre des affaires étrangères

STOCKHOLM, 5 (U.P.). — La presse finlandaise se montre de plus en plus mécontente de l'attitude adoptée par le ministre des affaires étrangères Vicking pour liquider les questions étrangères, principalement celles qui concernent les Etats-Unis. L'attitude des services d'information des ambassades, ainsi que la réception à l'ambassade japonaise au cours de laquelle des membres du gouvernement finlandais ont applaudi un film sur Pearl-Harbour sont sévèrement critiquées par les deux grands quotidiens « Helsingin Sanomat » et « Suomen Sosialdemokrati », qui demandent que de telles manifestations ne se reproduisent plus.

« Si nous perdons continuellement du terrain dans nos relations avec les Etats-Unis qui ont toujours eu des égards pour nous et si cela ne correspond pas au sentiment intime du peuple finlandais, il faut admettre que le moment est venu de prendre des mesures », écrit le « Suomen Sozialdemokrati ».

Ce journal déclare ensuite catégoriquement qu'il est nécessaire d'améliorer les relations entre la Finlande et les Etats-Unis, ce qui ne doit pas être difficile puisqu'il y a de la bonne volonté des deux côtés.

Par suite de l'attitude de l'opinion publique finlandaise, le président du conseil des ministres, M. Rangell, a jugé nécessaire de déclarer, au cours d'une réception de la presse à l'occasion du Nouvel an, que « la Finlande ne déclarera jamais la guerre aux Etats-Unis. J'espère, a ajouté M. Rangell, que rien n'arrivera en 1943 qui pourrait forcer les Etats-Unis à entreprendre quoi que ce soit contre notre pays. »

Les milieux politiques finlandais sont toutefois persuadés que de telles déclarations ne suffisent pas pour améliorer les relations entre Helsinki et Washington, pour le moins aussi longtemps que M. Vicking restera ministre des affaires étrangères.

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » 20

La duchesse aux yeux verts

par
GEORGES LE FAURE

— Qui est là ? demanda une voix de femme dans l'intérieur du logis.

— Moi, Aumont... Ouvrez... ouvrez vite...

Antoinette, plus que sommairement vêtue, drapée à la hâte dans une couverture qui lui servait de robe d'intérieur, regardait le jeune homme d'un air ahuri...

Paméla, la camériste, dormait, paisiblement étendue sur un matelas jeté dans un coin, sa face noire luisant à la clarté de la chandelle.

— Mademoiselle, fit Aumont à voix basse, votre retraite a été découverte !... Demain, à l'aube, tout à l'heure peut-être, on viendra vous arrêter...

La danseuse jeta une exclamation terrifiée, et ses mains se joignirent dans un geste de supplication.

— Ce n'est pas l'instant de vous laisser abattre, fit-il ; je viens tenter de vous sauver. Mais, au nom du ciel, faites appel à toute votre énergie.

Il ajouta, regrettant d'être forcé d'avoir recours à de semblables arguments :

— Songez que d'une minute d'hésitation peut dépendre votre liberté; qui sait ? même votre vie... La police a plus d'une raison de suspecter la... parente de Marche-à-Mort...

— Que faire ?...

— Avoir confiance en moi... me suivre... Ce sera bien le diable si, dans Paris, je ne parviens pas à vous trouver un autre refuge, assez sûr pour me donner le temps d'aviser au moyen de vous faire sortir de la ville; une fois hors, vous gagnerez la Normandie, et ensuite quelque point de la côte où il vous sera plus aisé de vous embarquer pour l'Angleterre... Mais il ne faut pas perdre de temps !...

Antoinette n'avait pas attendu qu'il eût fini ses explications pour se lancer à travers la pièce, empilant à la hâte, pêle-mêle dans une caisse à chapeaux, tout ce qui lui tombait sous la main : hardes de première nécessité, objets de toilette, bijoux...

— Je suis prête, déclara-t-elle enfin...

Puis, avisant la mulâtresse, toujours plongée dans un profond sommeil :

— Et Paméla ?...

— Ne l'éveillez pas, commanda le jeune homme : elle est d'une compagnie compromettante ; je suis persuadé que, si l'on est parvenu à retrouver votre trace, c'est parce que sa face noire vous a trahie...

Le sergent avait ouvert la porte et se trouvait déjà sur le palier quand, immobilisant d'un geste la jeune femme, il souffla d'une voix rauque :

— Taisez-vous !... j'entends chuchoter au bas... il y a du monde dans l'allée...

Refermant la porte, il courut à la fenêtre qu'il entr'ouvrit avec précaution pour glisser au dehors un regard rapide.

Presque aussitôt, il se rejeta en arrière, en murmurant :

— Je vois dans la rue des éclairs de baïonnettes... Des soldats cernent la maison... Il faut aviser...

D'un bond, il traversa la pièce, passa dans une manière de petit cabinet de débarras qui, par une étroite fenêtre, prenait air et jour sur une cour minuscule, profonde comme un puits et commune à la maison voisine...

Doué d'un esprit de décision merveilleusement développé par les campagnes auxquelles il avait pris part, le sergent vit tout de suite le parti qu'il pouvait tirer de la situation.

Debout sur l'appui de la croisée, il réussit, au risque de s'écraser sur le pavé, à atteindre une fenêtre entr'ouverte de l'immeuble voisin. Il s'y cramponna d'une main, tandis qu'il tendait l'autre à la danseuse, disant :

— Vite... serrez fort !... bien... maintenant, lâchez la fenêtre... laissez-vous aller... Parfait !... Les deux mains à présent... Attention... Attention... à votre pied droit... Ça y est...

La jeune femme sauta légèrement sur le plancher de la chambre inconnue où l'audace de son compagnon venait de la faire passer...

En ce moment, par la fenêtre du cabinet abandonné, on entendait dans l'escalier de la maison voisine de gros souliers écrasant les marches et le heurt métallique des armes.

De la rue, en même temps, montait un brouhaha fait des appels de soldats, des commandements des officiers et aussi des clameurs des badauds...

— Il est temps, murmura le sergent.

Au moment où il refermait la croisée de la pièce, il put entendre distinctement la porte d'entrée du précédent logis d'Antoinette s'effondrer avec fracas, livrant passage à une troupe bruyante qui, sous la conduite de Bérard et de Frigolet, se répandait par les pièces à la recherche de la fugitive...

La première chose qui frappa la vue des policiers fut la face noire de Paméla qui dormait, indifférente au vacarme.

Tout de suite, comme bien on pense, la mulâtresse leur parut — furieux qu'ils étaient de leur déconvenue — une excellente victime expiatoire.

Interrogée par Bérard, Paméla n'avait cependant pas paru devoir laisser pavillon devant les agents de M. Fouché, et elle leur avait riposté avec une netteté, une précision qui les avaient fort ébranlés.

Ce n'était pas une raison parce que sa maîtresse avait des rapports avec un émigré pour qu'elle-même partageât sa haine contre Sa Majesté l'Empereur... Les circonstances faisaient que, pour gagner sa vie, elle était entrée au service de Mlle Pingault; mais pouvait-on le lui reprocher ?

La fine mouche ajouta que, d'ailleurs, il était bien surprenant que la danseuse pût être convaincue du crime dont on l'accusait, étant donné les relations qu'entretenait avec elle un des collaborateurs des plus importants du ministre de la Police...

Oui, parfaitement... c'était comme ça...

Assurément, il ne lui appartenait pas de donner des détails sur l'existence de sa maîtresse ; mais enfin son devoir était de prouver qu'on se trompait singulièrement en l'accusant.

Bérard l'interrompit et déclara narquoisement :

— Vous tombez mal, ma belle enfant... c'est précisément sur l'ordre de la personne en question que nous venons nous assurer de Mlle Antoinette Pingault...

— Ouais, riposta la mulâtresse, goguenarde, cherchez-la donc...

Frigolet ajouta :

— Par la même occasion, nous pourrons nous assurer de la tienne, négresse de mon cœur...

Paméla, sans s'émouvoir, déclara :

— Vous les plus forts : moi contrainte m'incliner... mais moi vous demander, avant vous suivre, faire mes adieux à fiancé, à ami à moi, qui habite maison voisine...

— Vous bien connaître mossu Ferrouillac...

Les deux policiers avaient tressailli, se regardant d'un air inquiet.

— Ferrouillac !... l'organisateur de spectacles ? interrogea Bérard.

— Lui-même... être mon fiancé !... Ferrouillac, et très désolé si moi partaître sans lui savoir quoi moi devenue...

La mulâtresse avait prononcé ces paroles sans remarquer la perplexité — apparente cependant — des deux compères...

C'est que Ferrouillac était un personnage, quelque savetier qu'il fût : il fallait compter avec les autorités qui le protégeaient à cause de sa vulgarisation des succès militaires de Napoléon.

Et puis, à cette époque comme à la nôtre, l'administration n'aimait guère les agents qui, par leur zèle, lui créaient des difficultés... sans compter que Bérard et Frigolet n'étaient guère désireux d'encourir personnellement les ressentiments de Ferrouillac, dont les formidables poings devaient manquer de moelleux et qui, par sa force musculaire, inspirait aux gens du quartier un respect salutaire. *(A suivre.)*

LA VIE NATIONALE

Promotions militaires

Capitaines et officiers subalternes

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Le département militaire fédéral a publié, lundi matin, la liste des promotions des capitaines et des officiers subalternes. Voici les noms intéressant la Suisse romande :

Infanterie

Adjudant : au grade de **premier-lieutenant** : Martenet Eddy, Berne. — **Officiers de renseignements: au grade de capitaine:** Pélissier Albert, Genève ; au grade de **premier-lieutenant** : Kolb Hans, Montreux. — **Officiers du téléphone** : au grade de **capitaine** : Juriens Robert, Fribourg. — **Officiers radiotéléphonistes** : au grade de **premier-lieutenant** : L'Eplattenier André, Genève. — **Officiers des gaz** : au grade de **capitaine** : Thur Henri, Yverdon ; Nicollier Georges, Bâle ; Aubort Emile, Montreux. — **Cp. d'état-major de bat.** : au grade de **capitaine** : Spahr René, Sion ; Geser Bruno, Montreux ; au grade de **premier-lieutenant** : Jacottet Jean, Lausanne ; Maron Henri, Montreux ; Perret-Gentil Maurice, Lausanne ; Berger René, la Neuveville ; Chevallaz Georges, Lausanne ; Kronenberg Hans, Fribourg ; Morattel Marc, Orbe ; Roubaty Arthur, Cournillens ; Curdy Paul, Vouvry ; Reisser Paul, Troinex. — **Fusiliers et carabiniers** : au grade de **capitaine** : (élite) Robert Charles, Neuchâtel ; Jaussi Raymond, Lausanne ; (landwehr) Massard Maurice, Genève ; au grade de **premier-lieutenant** : Brünisholz Armin, Tramelan-Dessous. — **Mitrailleurs** : au grade de **capitaine** : Perrenoud Max, Bienne ; Zahnd Emile, Orbe ; Bays Marcel, Fribourg ; Diriwaechter Gabriel, Lausanne ; au grade de **premier-lieutenant** : Chapuis Marc, Lausanne ; Wuilloud André, Fribourg ; Burlet Aloïs, Lausanne ; Favarger Marc, Küsnacht ; Lecoultre Roland, Vallamand ; Rusconi Edgar, Neuchâtel ; Berney Jean-Jacques, Bâle ; Broillet Charles, Köniz ; Hofmann Walter, Oron-la-Ville ; Perrin Daniel, Payerne ; Delachaux Henri, Lausanne ; Huber Leo, Fribourg ; L'Huillier Laurent, Zurich ; Perrin Gaston, Genève ; Perrin René, Genève ; Piguet Paul, Lausanne ; Plumettaz Bernard, Lausanne ; Tagini Pierre, Carouge ; Wütrich Werner, Bienne.

Troupes légères

Cavalerie : au grade de **capitaine** : Hacclus Gérard, Berne ; au grade de **premier-lieutenant** : Thévoz Georges, Missy ; Rivoire Jean-Jacques, Genève. — **Cyclistes** : au grade de **capitaine** : (élite) Burnier Edmond, Montana ; de Mestral Yves, Aubonne ; (landwehr) Mühlenheim Hans, Bienne ; (landsturm) Milliet Louis, Lausanne ; au grade de **premier-lieutenant** : (élite) Dupont Hugo, le Locle ; Leyvraz André, Versoix ; Cornamusaz Henri, Puidoux ; Modoux Pierre, Genève ; Pellaud Francis, Vollèges; Schönauer Fritz, Areuse-Boudry ; (landsturm) Buffat Fernand, Lausanne. — **Troupes légères motorisées** : au grade de **capitaine** : Morier Gérard, Thoune ; au grade de **premier-lieutenant** : Mellet Louis, Lausanne ; Haefner Egon, Lausanne ; Vivot Georges, Peseux ; Richard Pierre, Lausanne; Schneider Michel, Fribourg ; Zimmermann Henri, Yverdon ; Grandjean Ernest, Genève.

Artillerie

Au grade de **capitaine** : **Artillerie de campagne** : de Tscharner Louis, Château-d'Oex ; **obusiers de campagne et obusiers lourds de campagne** : Blancpain Bernard, Fribourg ; Conne Jean, Genève ; **artillerie de forteresse** : Michaud Edouard, Neuchâtel ; Renaud Pierre, Montreux ; **artillerie de parc** : Dunant Jean-Jacques, Lausanne ; Jeanmonod Pierre, Genève ; de Reynier Jacques, Genève ; **officiers des gaz** : Gandillon Jacques, Genève. — Au grade de **premier-lieutenant** : **Artillerie de campagne** : Courvoisier Roger, Lausanne ; de Goumoëns Albert, Berne ; Junod Etienne, Berne ; Olivet Jean, Genève ; Burger René, Delémont ; Huguenin Edouard, Berne ; Lattion Gérard, Lausanne ; Reist Svend, Neuchâtel ; Weibel Charly, Berne ; Diday Jean-Louis, Berne ; Gehri Jean-Pierre, Berne ; Gubler Max, Montreux ; Mauler Louis, Môtiers; Viret Charles, Lausanne ; Marcuard Sigismond, Berne ; **artillerie de montagne** : Tissière Jérôme, Martigny ; **artillerie motorisée** : Bailly Raoul, Genève ; Fonjallaz Raymond, Lausanne ; Rémy Jacques, Fribourg ; **artillerie de forteresse** : Méroz Roger, Genève ; Brunschwig Jean, Genève ; Borel André, Zurich ; Desbiolles Roger, Zurich ; Meylan Jean, Genève ; Mennet Marcel, Lausanne ; Péquignot Jean, Soleure ; Roches Louis, Muri-Berne ; Helg René, Genève ; **service de renseignements d'artillerie** : Extermann Richard, Genève ; Pernet Roger, Saint-Maurice ; Zeissig Jean, Yverdon ; Lieber Jean, Genève.

Troupes d'aviation et de défense contre avions

Aviation : Au grade de **capitaine** : Comte Alfred, Zurich ; Debrit Marc, Genève ; Genoud Claude, Châtel-Saint-Denis ; Cohannier Roger, Genève ; au grade de **premier-lieutenant** : Grangier Edouard, la Tour-de-Peilz ; de Chambrier Gérard, Zurich ; Exhenry James, Zurich ; Barblan Peider, Lausanne ; Cruchon Jean, Lausanne ; Reichsteiner Martin, Payerne ; Schneider Maurice, Genève ; Burdet André, Lausanne ; Charpié Eric, Peseux ; Décombaz Jean-L., Lausanne ; Delessert Marcel, Genève ; Geneux Jean-Jacques, Genève ; Hänni André, Neuchâtel ; Maitre Yves, Porrentruy ; Mathey Max, Tramelan ; Racine Joël, Grandson ; Renaud Charles, Berne ; Borcard André, Lausanne ; Brandt Gervais, Neuchâtel ; Closuit Michel, Martigny-ville ; Kollros Jean, Corcelles-Neuchâtel ; Lander Jean, Lausanne ; Leclerc Robert, Genève. — **Défense contre avions** : au grade de **capitaine** : Degoumois Charles, Baden ; Delachaux François, Zollikon ; Malicheff Georges, Lausanne ; Mayor Philippe, Bôle ; von Büren René, Lausanne. — **Service de repérage et de signalisations d'avions** : au grade de **capitaine** : Demagistri Albert, Bienne ; Bruttin Auguste, Sion ; Doudin Charles, Yverdon ; au grade de **premier-lieutenant** : Martenet Adrien, Trois-Torrents.

Génie

Au grade de **capitaine** : von Känel Maurice, Bienne ; Guinand Paul, Libefeld, Berne ; Paschoud Charles, Lausanne ; Lecomte Ferdinand, Meyriez ; Krebs Fritz, Delémont ; Oesch Henri, le Locle ; Borel Rolf, Berne ; Gini Jérôme, Genève ; au grade de **premier-lieutenant** : Froidevaux Gaston, Genève ; Robert André, Baden ; Perret Jacques, Zurich ; Goumaz Joseph, Frétigny ; Perrin Emile, Nyon ; Etter Marcel, Vevey ; Rosset Eugène, Genève.

Garde des fortifications

Au grade de **premier-lieutenant** : Clerc Valdo, Yverdon.

Service de santé

Médecins : au grade de **capitaine** : Guex Richard, Zurich ; Schneider Willy, Lausanne ; Froidevaux Charles, Schaffhouse ; Coquoz Michel, Lausanne ; Neuhaus Edmond, Bienne ; Wacker Théo, Genève ; Heim Max, Fribourg ; Neuhaus André, Berne ; Rivier Jean-Louis, Lausanne ; Russbach Arnold, Bulle ; Thélin Paul-Henri, Neuchâtel ; Vuilleumier Pierre, Bâle ; au grade de **premier-lieutenant** : Francioli Pierre, Vevey ; Fulpius Roger, Leysin; Guenin Roland, Genève ; Lang Francis, Romont ; Mutrux Silvain-Paul, Genève ; Banderet Rodolphe, Bellelay ; Guggi Pierre, Fribourg ; Pfister Charles, Neuchâtel ; Stucki David, Berne ; Tapernoux Frédéric, Frauenfeld ; Zwahlen Pierre, Genève. — **Dentistes** : au grade de **premier-lieutenant** : Cochet Clément, Lausanne; Steube Paul, Neuchâtel. — **Pharmaciens** : au grade de **capitaine** : Béchert Pierre, Lausanne ; au grade de **premier-lieutenant** : Burlet Edouard, Viège ; Marti Jacques, Vernier ; Piguet Pierre-Victor, Lausanne ; Guignard Pierre, Lausanne ; Gaillard Jean-Pierre, Territet. — **Service de l'arrière** : au grade de **capitaine** : Dessemontet Louis, Vevey. — **Landsturm** : au grade de **capitaine** : de Meuron Marcel, Lausanne.

Vétérinaires

Au grade de **premier-lieutenant** : Rohrbasser Ernest, Châtel-Saint-Denis ; Bolens Maurice, Cossonay ; Pidoux Jean, Avenches ; Meyer Charles, le Locle ; Siegrist Jean-Jacques, Lausanne.

Troupe des subsistances

Officiers du commissariat et quartiers-maîtres : au grade de **capitaine**: Blanchoud Georges, Lausanne ; Kalus Georges, Genolier (Nyon); Martin André, Cossonay ; Vogler Max, Cossonay ; Moser Armin, Lausanne ; Nicaty Max, Genève ; Praplan Marcel, Icogne ; au grade de **premier-lieutenant** : Bühlmann Franz, Montreux ; Fauchère Pierre, la Forclaz ; Gugger Fritz, Genève ; Magnin Alexandre, Genève ; Bossart Ernest, Montreux ; Frésard Marc, Berne ; Ribaux Raymond, Lausanne ; Zbinden Werner, Genève. — **Landwehr** : Aubert René, Lausanne ; Revaz Marcel, Vernayaz ; Besson Henri, Vallorbe ; Kohler Auguste, Fleurier ; Rosset Louis, Chavannes/Renens; Badoux Henri, Forel-sur-Lucens ; Delessert Maurice, Morges ; Chevrolet René, Genève ; Chappuis Pierre, Genève ; Dovat Henri, Lausanne. — **Officiers des troupes de subsistances** : au grade de **premier-lieutenant**: Vionnet André, Bâle.

Troupe des transports automobiles

Au grade de **capitaine** : Barroud Vincent, Aigle ; Moser Georges, Vevey ; Petermann René, Berne, au grade de **premier-lieutenant** : Marti Rodolphe, Saint-Blaise.

Troupe du train

Au grade de **capitaine** : (élite) Narbel Georges, Genève ; Pulver Rudolf, Rossenges; Fasnacht Eugène, Bienne; (landwehr) Benoit Ernest, Bienne ; au grade de **premier-lieutenant** : (élite) Rosat Georges, la Brévine ; Froidevaux Oscar, Noirmont ; Jotterand Michel, Bière ; (landsturm) Chuard Alfred, Zurich.

Justice militaire

Au grade de **capitaine** : von Wattenwyl Gérard, Pully ; Drexler Edouard, Genève ; Porret Jean, le Locle ; Jacottet Georges, Lausanne ; Gausi René, Berne ; von Salis Rodo, Neuchâtel.

Poste de campagne

Au grade de **premier-lieutenant** : Félix Henri, Lausanne ; au grade de **lieutenant** : Comte Pierre, Bâle ; Forney Charles, Zurich ; Joliat Louis, Genève ; Petitmermet Martial, Aigle.

Officiers des chemins de fer

Au grade de **capitaine** : Juillerat Léon, Lausanne.

Service des transports

Infanterie : au grade de **capitaine** : Dubois Jean, Lausanne.

Service territorial

Artillerie : au grade de **capitaine** : Morier-Genoud Albert, Château-d'Oex.

Secrétaires d'état-major

Au grade de **premier-lieutenant** : Wettstein Willy, Bienne ; Humbel Edmond, Saint-Blaise ; Loutz André, Berne.

Attribution de viande et d'œufs en janvier

BERNE, 4. — L'office de guerre pour l'alimentation communique :

Augmentation de la ration de viande. — Les coupons en blanc V 1 à V 3 de la carte de denrées alimentaires de janvier (couleur rose) sont validés pour l'acquisition de viande, avec effet immédiat et jusqu'au 5 février 1943. Les coupons V 1 à V 3 de la carte entière valent chacun 100 points, et les coupons V 1 ½ et V 3 ½ de la demi-carte, chacun 50 points. On obtient ainsi, avec les autres coupons de viande de la carte de janvier, une ration mensuelle de 1300 points.

Les coupons V 1 et V 1 ½ donnent exclusivement le droit d'acquérir et de livrer de la viande de veau, avec ou sans charge, des têtes de veau et des abats de veau, selon barême de conversion.

Augmentation de la ration d'œufs. — Les coupons en blanc suivants de la carte de denrées alimentaires de janvier (couleur rose) sont validés avec effet immédiat et jusqu'au 5 février 1943 :

E 3 valable pour un œuf.
E 3 ½ valable pour un demi-œuf.
C valable pour 50 gr. d'œufs complets en poudre.
C ½ valable pour 25 gr. d'œufs complets en poudre.

Le coupon CK de la carte de denrées alimentaires pour enfants n'est pas validé.

La prochaine réunion de la commission des grâces

BERNE, 4. — La commission des grâces de l'Assemblée fédérale, qui aura à examiner les trois recours en grâce des condamnés à mort, est convoquée pour le 12 janvier 1943.

Sans nouvelles de deux skieurs dans la région de Davos

DAVOS, 4. — Le 1er janvier, à midi, M. Erwin Engelhard et Mlle Lotte Bachmann, de Zurich-Wipkingen, entreprenaient une course à skis dans le Mœnchalptal et ont disparu depuis. Des équipes sont parties à leur secours sans obtenir jusqu'ici le moindre résultat.

LES SPORTS

FOOTBALL

Le prochain tour de la coupe suisse

Les trois matches de coupe suisse qui n'ont pu être disputés dimanche, soit : Aarau - Young Boys, Montreux - Servette et Lausanne - Etoile, auront lieu dimanche prochain. Le même jour, les équipes encore qualifiées pour la compétition prendront part aux huitièmes de finale qui auront lieu dans l'ordre suivant : Young Fellows - Granges ; Locarno - Nordstern ; Lugano - Zurich ; Bâle - Sp. Vg. Schaffhouse ; Bienne - Chaux-de-Fonds ; Cantonal - Grasshoppers.

Pour ces huitièmes de finale, Bruhl rencontrera le vainqueur du match Aarau - Young Boys, tandis que le vainqueur de la partie Montreux - Servette aura à donner la réplique au gagnant du match Lausanne - Etoile. Ces rencontres n'auront lieu que plus tard.

CHRONIQUE RÉGIONALE

AU JOUR LE JOUR

L'impôt sur le chiffre d'affaires ne sera pas doublé avant le 1er mars

La décision prise par le Conseil fédéral, le 20 novembre dernier, de doubler l'impôt sur le chiffre d'affaires a provoqué à l'époque, dans les milieux du commerce, un émoi compréhensible. Cet émoi fut d'ailleurs partagé par les consommateurs, la nouvelle mesure apparaissant aux gens peu fortunés comme devant charger encore un budget familial déjà fort difficile à équilibrer en raison de l'augmentation du coût de la vie.

Des démarches furent immédiatement entreprises par les associations professionnelles commerciales pour engager les autorités fédérales à alléger la dite mesure, ou tout au moins à reculer la date de sa mise en vigueur, primitivement fixée, on s'en souvient, au 1er janvier 1943.

Ces démarches ont abouti. Après de longs et laborieux pourparlers, le Conseil fédéral a consenti à maintenir l'impôt sur le chiffre d'affaires à 2 % jusqu'au 28 février 1943 inclus, et a décidé que le dit impôt ne serait doublé qu'à partir du 1er mars. Un arrêté fédéral du 29 décembre 1942 a d'ailleurs été pris, qui dit fort explicitement :

« En dérogation à l'article 19, premier alinéa, de l'arrêté du 29 juillet 1941/20 novembre 1942 instituant un impôt sur le chiffre d'affaires, l'impôt sur les livraisons au détail et sur la consommation particulière des grossistes se calcule, pour les montants qui échoient dans la période du 1er janvier 1943 au 28 février 1943 aux taux qui étaient en vigueur jusqu'au 31 décembre 1942 (2 % sur les livraisons au détail ; 3 ou 2,5 % sur la consommation particulière). »

Si certains commerçants mal informés ont appliqué hier déjà — comme on nous l'a dit — l'impôt sur le chiffre d'affaires à 4 %, ils ont eu tort puisque, jusqu'au 28 février inclusivement, les détaillants comme les grossistes n'auront le droit de transférer sur le consommateur que l'impôt à 2 % comme jusqu'ici.

Un répit de deux mois nous est ainsi accordé. Pour être court, il n'en est pas moins appréciable.

Rappelons d'ailleurs qu'aux termes de l'arrêté fédéral du 20 novembre 1942, l'impôt sur le chiffre d'affaires ne sera pas doublé pour les denrées alimentaires, les boissons non alcooliques, les savons et les poudres à lessive.

LA VILLE

Un tamponnement à la gare

Un léger tamponnement s'est produit à la gare de Neuchâtel, dimanche soir, dans les circonstances suivantes. Le dernier train du Val-de-Travers, qui avait du retard en raison de la neige, dut effectuer une manœuvre, un glaçon s'étant coincé dans une aiguille. Par suite de l'obscurcissement, le personnel du train ne vit pas un vagon resté sur la voie et il y eut tamponnement. Dans une des voitures du convoi, le choc fut assez violent, des valises tombèrent des porte-bagages et deux voyageurs du Val-de-Travers furent blessés.

Ce sont MM. Roger Jeanneret, employé à Couvet, qui a une arcade sourcilière fendue et une paupière percée, et M. F. Amez-Droz, typographe à Fleurier, qui eut également une arcade sourcilière fendue. Les deux blessés ont été soignés à l'hôpital Pourtalès et ont ensuite regagné leur domicile.

JURA BERNOIS

PORRENTRUY

Une glissade mortelle

M. François Gigon, 58 ans, habitant Fontenais, qui sortait de chez lui, a glissé sur la neige et a succombé des suites d'une fracture du crâne.

VIGNOBLE

BOUDRY

† Paul Bovet

(c) Le hameau de Grandchamp vient de perdre en M. Paul Bovet une de ses personnalités les plus marquantes. Copropriétaire de cette retraite paisible que les écrits de Félix Bovet ont fait connaître au loin, il y passa la plus grande partie de son existence. Dans sa jeunesse, il subit l'influence de son oncle Félix, dont il fut le confident et l'ami. Ses goûts le poussant vers la théologie, il obtint la licence de la faculté indépendante et devint pasteur de l'église française de Francfort. Mais l'état de sa santé le força à une retraite prématurée et, depuis un quart de siècle, il avait regagné Grandchamp.

Homme modeste, Paul Bovet se mêla assez peu à la vie publique, préférant se consacrer à sa nombreuse famille. Il fut cependant un des meilleurs soutiens de la Croix-bleue dont il dirigeait le chœur. Excellent musicien, il fut aussi le directeur du quatuor de Grandchamp qui prêta son concours à maints cultes ou concerts de bienfaisance.

† Jules Buschini

(c) La commune de Boudry vient de faire une perte sensible en la personne de M. Jules Buschini, enlevé prématurément à l'affection des siens. Conseiller communal depuis un semestre et directeur des forêts, Jules Buschini s'était mis à la tâche avec une énergie et une conscience pleines de promesses pour l'avenir. Homme d'action, travailleur acharné, le défunt, en quelques années, avait réussi à mettre sur pied une entreprise florissante. On se réjouissait de le voir développer son esprit d'initiative et son talent d'organisateur. Il a été enlevé en plein travail, dans la force de l'âge. D'unanimes regrets l'accompagnent.

CORCELLES

Gare aux glissades

(sp) Dimanche soir, une dame de Neuchâtel, qui sortait d'une maison où elle était en visite dans le haut du village de Corcelles, s'en allait prendre son tram appuyée sur le bras de son fils, quand tout à coup ils glissèrent et tombèrent tous deux. Le fils put se relever mais la mère qui s'était cassé la jambe dut être cueillie sur place par un taxi qui la conduisit dans une clinique de Neuchâtel.

ROCHEFORT

Conseil général

(c) Réuni le 29 décembre dernier, sous la présidence de M. Marcel Béguin, notre Conseil général a adopté le budget communal de 1943.

Le projet élaboré par le Conseil communal se présentait ainsi qu'il suit : recettes courantes : 111,735 fr. 65 ; dépenses courantes : 115,198 fr. ; déficit : 3462 fr. 35.

La commission financière a jugé équitable d'accorder de nouvelles allocations de vie chère et, après entente avec le Conseil communal, propose une allocation mensuelle de 25 fr. par ménage et 10 fr. par enfant. Il en résultera une aggravation du déficit de 1500 fr. On décide pour le réduire d'opérer un prélèvement de 1000 fr. sur le fonds spécial de réserve forestier.

Ainsi modifié, le budget présente un déficit de 3962 fr. 35, compensé très largement par les amortissements (12,000 fr.).

Initiative populaire

Après la nomination de l'administrateur communal, qui ne doit que la moitié de son temps à la commune, M. Udal Béguin, ancien conseiller communal et 32 citoyens déposèrent une demande d'initiative en faveur de l'institution d'un poste d'administrateur permanent.

Dès lors, 13 des signataires de l'initiative déclarèrent, par lettres adressées au Conseil communal, qu'ils retiraient leur signature et qu'ils étaient entièrement satisfaits du bureau semi-permanent actuel.

Considérant que l'initiative en question ne répondait plus aux exigences de la loi sur l'exercice des droits politiques, le Conseil communal propose son rejet.

Cette manière de voir est partagée à l'unanimité par le Conseil général qui passe à l'ordre du jour.

Vente d'une parcelle de terrain

L'assemblée, après audition d'un rapport du Conseil communal, décide de vendre au prix de 5 fr. le mètre carré, une parcelle de terrain à détacher du domaine public, à M. Roger Tissot, propriétaire, à Montézillon.

Demandes de crédits

Un crédit de 2000 fr. est accordé à l'exécutif pour la réfection de deux des salles du collège qui n'ont jamais été repeintes depuis environ 50 ans. Un second crédit de 800 fr. est accordé, sans opposition, pour l'achat de matériel de bureau.

RÉGION DES LACS

ESTAVAYER

Des chevaux emballés

(c) Des chevaux qui circulaient sur la route Montbrelloz-Estavayer, ont pris le mors aux dents et sont entrés au galop à Estavayer. Au tournant de la Battiaz, l'un de ceux-ci glissa et enfonça la vitrine du magasin de M. C. Sansonnens, sellier. On ne signale heureusement que des dégâts matériels. Les autres bêtes furent arrêtées au village de Cugy.

La scarlatine

(c) Lundi matin, l'école des filles a été fermée, un cas de scarlatine ayant été constaté dans le même immeuble.

Dans la gendarmerie

(c) M. Antonin Bersier, du poste de gendarmerie d'Estavayer, vient d'être promu au grade de caporal.

VAL-DE-TRAVERS

SAINT-SULPICE

Le recensement

(c) Le recensement de la population accuse 833 habitants (819) se répartissant comme suit: Neuchâelois: masculins 209 (200); féminins 212 (208). Suisses: masculins 175 (174); féminins 143 (140). Etrangers: masculins 44 (47); féminins 50 (50).

Horlogers 45 (51), agriculteurs 54 (58), professions diverses 489 (465). Protestants 717 (707), catholiques 116 (112). Personnes assurée contre le chômage 185 (199).

Les enfants et petits-enfants, ainsi que la nombreuse parentée de

Monsieur Edouard L'EPÉE

ont la profonde douleur de faire part de son décès, survenu le 4 janvier 1943, à l'âge de 75 ans, après une longue et pénible maladie.

La Coudre, le 4 janvier 1943.

J'ai invoqué l'Eternel dans ma détresse. Et il m'a exaucé.
Le travail fut sa vie.

L'ensevelissement aura lieu à la Coudre, le 6 janvier, à 13 h. 30.

Domicile mortuaire : rue Sainte-Hélène 27.

On ne touchera pas.
Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Madame Jules Buschini ;
Mademoiselle Suzanne Buschini et son fiancé, Monsieur André Steiner ;
Monsieur et Madame Robert Buschini, leurs enfants et petits-enfants, à Azans et à Chambéry (France) ;
Monsieur et Madame Paul-Adrien Buschini et leurs enfants, à Fures (France) ;
Monsieur et Madame Natale Buschini et leurs enfants, à Boudry ;
Mademoiselle Jeanne Buschini, à Fleurier ;
Monsieur et Madame Jean Buschini et leurs enfants, à Boudry ;
Madame et Monsieur Jean Rawyler-Buschini, à Colombier ;
Monsieur et Madame Gaston Buschini et leurs enfants, à Fures et à Boudry ;
Madame Arsène Guyon, à Azans ;
les familles Pointet, Emaldi, Champault et Chadeau,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jules BUSCHINI

leur très cher et bien-aimé époux, très cher papa, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, que Dieu a rappelé à Lui, après une courte maladie, dans sa 54me année.

Boudry, le 2 janvier 1943.
(La Tuillière)

O Dieu ! vous vous tournerez vers nous et vous nous donnerez la vie.

L'ensevelissement aura lieu mardi 5 janvier, à 13 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Le comité de l'*Association patriotique radicale de Boudry*, ainsi que le comité de la section des *Jeunes-radicaux*, ont le pénible devoir d'informer leurs membres du décès de

Monsieur Jules BUSCHINI

conseiller communal

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 5 janvier 1943, à 13 heures.

Le comité de la *Section Treymont du Club jurassien* a le pénible devoir d'annoncer à ses membres honoraires et actifs le décès de

Monsieur Jules BUSCHINI

membre actif.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 5 janvier 1943, à 13 heures.

Le *Conseil des chefs des éclaireurs suisses de Boudry* a le pénible devoir d'informer les scouts du groupe du décès de

Monsieur Jules BUSCHINI

père de Mademoiselle Suzanne Buschini, cheftaine des louveteaux.

Les louveteaux et éclaireurs sont priés d'assister, en uniforme, à l'ensevelissement qui aura lieu le 5 janvier, à Boudry.

Monsieur Albert Girard, à Bôle ;
Monsieur et Madame Henri Girard et leurs enfants, Charles et Georges, à Rüschlikon ;
Monsieur et Madame Robert Girard et leur fille Monique, à Renens ;
Monsieur et Madame Samuel Girard et leur fille Yvonne, à Colombier ;
Monsieur Willy Girard ;
Monsieur Samuel Wey, ses enfants et petits-enfants, à Gebensdorf-Reuss;
Monsieur et Madame Alfred Wey, à Rüschlikon ;
Madame et Monsieur Lyseli Näher-Wey, leurs enfants et petit-fils, à Bâle ;
Madame Adèle Frasse et ses enfants, à Saint-Sulpice ;
Monsieur et Madame Paul Girard, à Saint-Sulpice,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Marie GIRARD

née WEY

leur très chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et grand'mère, que Dieu a rappelée à Lui après une courte maladie, dans sa 74me année.

Bôle, 4 janvier 1943.

Je ne suis plus dans le monde, mais eux sont dans le monde, et moi je vais auprès de Toi.
Père saint, garde-les.

L'enterrement, avec suite, aura lieu mercredi 6 janvier, à 13 h., à Bôle.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, les familles parentes et alliées, amis et connaissances de

Madame

veuve Elise GUILLOD

née CHOUX

ont la douleur de faire part de son décès, survenu après quelques jours de maladie dans sa 93me année.

J'élève mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours.

L'enterrement, sans suite, aura lieu mercredi 6 janvier 1943, à 15 heures.

Domicile mortuaire: Hôpital de la Providence.

Culte pour la famille et les amis à 14 h. 30 à l'hôpital de la Providence.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Madame Paul Bovet-de Neufville ;
Monsieur Eric Bovet, à Washington ;
Madame et Monsieur Marc Bovet et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Oscar Bovet et leurs enfants, à Wettingen ;
Mademoiselle Clarisse Bovet ;
Monsieur Maurice Bovet ;
Mademoiselle Béatrice Bovet ;
les familles Bovet, Lenoir, Burnand, de Crailsheim,
ont la douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Paul BOVET

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et parent, qui s'est endormi paisiblement, le 2 janvier 1943, après quelques jours de maladie, à l'âge de 70 ans.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu.
Ma grâce te suffit.

Le culte aura lieu à la chapelle de Grandchamp, mardi 5 janvier, à 14 h. 30.

Le comité de la *Croix-Bleue, section de Boudry*, a le chagrin d'annoncer à ses membres et amis le départ pour le Ciel de

Monsieur Paul BOVET

son dévoué membre actif et directeur du chœur.

L'ensevelissement aura lieu à Boudry, mardi 5 janvier 1943.

Culte à Grandchamp, à 14 h. 30.

Les *Anciens-Bellettriens* et les membres de *Belles-Lettres* sont informés du décès de

Monsieur Paul BOVET

membre honoraire

leur cher collègue et ami, enlevé à leur affection le 2 janvier 1943.

Le comité.

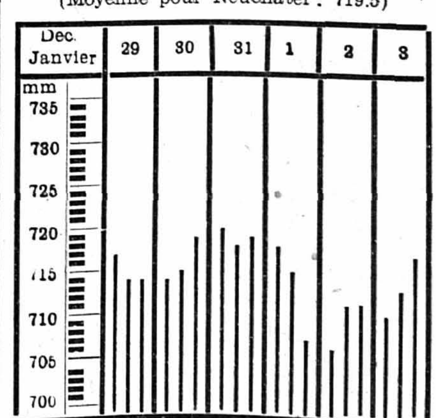
Observations météorologiques

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

3 janvier

Température : Moyenne 0,1 ; Min. —1,3 ; Max. 2,7.
Baromètre : Moyenne 713,3.
Eau tombée : 18,6.
Vent dominant : Direction : ouest-sud-ouest ; force : fort.
Etat du ciel : Variable. Neige pendant la nuit ; chutes de neige intermittentes dans la journée.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel : 719.5)



Niveau du lac, du 3 janv., à 7 h. 30: 429.38
Niveau du lac, du 4 janv., à 7 h. 30: 429.38

IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.